

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013  
Réception par le Prefet : 19/11/2013  
Publication : 22/11/2013



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2013-10-6-11

Séance du vendredi 15 novembre 2013

### CONTRAT CADRE PLURIANNUEL



### COMMUNE DE MICHELBACH-LE-HAUT AVENANT AU CONTRAT

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le Contrat Cadre 2010-2012 signé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse le 21 avril 2011,
- VU le contrat d'assainissement signé avec la Commune de MICHELBACH-LE-HAUT le 30 septembre 2010,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 16 mai 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'avenant au contrat pluriannuel d'assainissement conclu avec la Commune de MICHELBACH-LE-HAUT et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, joint à la présente délibération, pour un montant global prévisionnel de subventions départementales de 414 120 € sur la période 2012-2013, soit un complément de 59 130 €, qui seront imputés au programme C213, chapitre 204, fonction 61, nature 204142 ;
- autorise le Président à le signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

**AVENANT N° 1**

**AU CONTRAT PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT N° 2027**

**ENTRE**

**L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE**

**LE DEPARTEMENT DU HAUT - RHIN**

**ET**

**LA COMMUNE DE MICHELBACH LE HAUT**

- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n° 10C02 en date du 1 Avril 2010 approuvant le contrat pluriannuel d' assainissement n° 2027,
- Vu la délibération de la Commission des Aides Financières n° .....en date du ..... approuvant le présent avenant.

Entre,

- **l'Agence de l'Eau RHIN-MEUSE**, Établissement public de l'État à caractère administratif, sis à Rozérieulles, lieu-dit "Le Longeau", Route de Lessy, 57161 - MOULINS-LÈS-METZ-CEDEX, représentée par son Directeur Général agissant en vertu de la délibération de la Commission des Aides Financières,

ci-après désignée "l'Agence",

- **le Département du Haut - Rhin**, dont le siège est situé 100 Avenue d'Alsace 68006 COLMAR-CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général agissant en vertu de la Commission Permanente approuvant le présent avenant, en date du .....

ci-après désigné "le Département".

Et,

- **la Commune de Michelbach le haut**, dont le siège est 2 rue de l'Eglise, 68130 WAHLBACH, représenté par le Maire, Monsieur André WOLGENSINGER

ci-après désignée "le Bénéficiaire",

Il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : PRESENTATION DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour but de modifier les engagements inscrits à l'article 2 du contrat pluriannuel d'assainissement N° 2027, en prenant en compte le surcoût du montant des travaux concernant la Station de traitement "type filtres plantés de roseaux" et les couts correspondant à la collecte rue de la victoire, au bassin de pollution à l'amont de la station et le traitement de la surverse par temps de pluie en zone végétalisée.

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'AGENCE

L'article 2 du contrat initial est modifié comme suit :

L'Agence s'engage à apporter son concours financier à la collectivité pour la réalisation du programme de travaux énoncé, de la manière suivante :

	2010	2011	2012	2013	Total
Montants des travaux (€ HT)	659 500	0	0	1 395 800	2 055 300
Montants retenus (€ HT)	659 500	0	0	1 061 200	1 720 700
<b>Aides totales (€HT)</b>	<b>263 800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>424 600</b>	<b>688 400</b>

Soit une aide supplémentaire de l'Agence de 154 200 € par rapport au contrat initial.

L'Agence s'engage également à citer la Collectivité comme son partenaire à chaque évocation publique de l'opération, chaque contact avec la presse sur l'opération. Dans le cadre strict de cette opération, l'Agence de l'Eau autorise la collectivité à utiliser le nom "Agence de l'Eau Rhin-Meuse" et son logo partenariat pour sa communication, sur tout support d'information et/ou de publicité à sa convenance, à condition que le terme "partenaire" soit utilisé pour désigner l'Agence et que sa charte graphique soit respectée.

## ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Pour tenir compte des modifications décrites à l'article 1 dans ce qu'elles peuvent concerner le Département, le tableau des aides prévisionnelles du Département à l'article 2-2-1 du contrat initial est remplacé par celui ci-dessous, le reste sans changement :

	2010	2011	2012	2013	Total
Montants des travaux (€ HT)	659 500	0	0	1 395 800	2 055 300
Montants retenus (€ HT)	478 000	0	0	902 400	1 720 700
<b>Aides totales (€HT)</b>	<b>143 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>270 720</b>	<b>414 120</b>

Soit une aide départementale supplémentaire de 59 130 € par rapport au contrat initial.

## ARTICLE 4 :

**L'annexe 1 du contrat initial est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent avenant.**

**Les autres articles du contrat ne sont pas modifiés.**

Le Président du  
Commune de  
MICHELBACH LE HAUT

Le Président du  
Conseil Général  
Du HAUT - RHIN

Le Directeur Général de  
l'Agence de l'Eau  
RHIN-MEUSE

Avenant notifié le :

**ANNEXE 1 : DESCRIPTIF SIMPLIFIE ET ECHEANCIER DES TRAVAUX AIDES**

<b>CNE DE MICHELBACH-LE-HAUT</b>	
Identif	8113
Contrat:	CPA2027
Territoire :	Direction Territoriale Rhin Supérieur et III

Année	Localisation	Ligne prog.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AGENCE				DEPARTEMENT				OBSERVATIONS			
				Coût Prévu (€ HT)	Montant ret. AG (€ HT)	Pt/ S	%	Aide Agence En Euros	Montant Aide Total (€HT)	Année	Montant aidable (€HT)		%	Montant subv. En Euros (a)	(EH éliminés m3/j ECP, divers)
2010	MICHELBACH-LE-HAUT	12,2	canalisation de transfert sortie village - STEP	281 500,00	281 500,00	SUB	40,00	112 600,00	112 600,00		281 500,00	30,00	84 450,00	450EH	
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	collecte des eaux usées rue du Ruisseau ,rue Principale,rue des messieurs,rue d'Alsace-Lorraine,rue de la Fontaine,rue Georges Clémenceau	251 000,00	251 000,00	SUB	40,00	100 400,00	100 400,00		186 500,00	30,00	55 950,00	178EH	
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	élimination d'eaux claires parasites Fossés 1,2,4,3,5	127 000,00	127 000,00	SUB	40,00	50 800,00	50 800,00		10 000,00	30,00	3 000,00	269m3/j	
			<b>TOTAL 10 en Euros</b>	<b>659 500,00</b>	<b>659 500,00</b>			<b>263 800,00</b>			<b>478 000,00</b>		<b>143 400,00</b>		
2013	MICHELBACH-LE-HAUT	12,3	bassin de pollution (60m3)	42 000,00	42 000,00	SUB	40,00	16 800,00	16 800,00		42 000,00	30,00	12 600,00	EH	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,1	collecte des eaux usées rue de la victoire	273 400,00	273 400,00	SUB	40,00	109 400,00	109 400,00		120 000,00	30,00	36 000,00	160EH	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,1	collecte des eaux usées rue des Landes	30 000,00	30 000,00	SUB	40,00	12 000,00	12 000,00		30 000,00	30,00	9 000,00	12EH	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,1	collecte des eaux usées rue Saint Justin	63 500,00	63 500,00	SUB	40,00	25 400,00	25 400,00		60 000,00	30,00	18 000,00	27EH	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	11,1	construction d'un filtre planté de roseaux	754 400,00	432 300,00	SUB	40,00	173 000,00	173 000,00		430 400,00	30,00	129 120,00	480EH	REPORT 2011/2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	Elimination d'eaux claires parasites rue d' Attenschwiller	180 500,00	168 000,00	SUB	40,00	67 200,00	67 200,00		168 000,00	30,00	50 400,00	84m3/j	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	Elimination d'eaux claires parasites rue de Folgensbourg	7 500,00	7 500,00	SUB	40,00	3 000,00	3 000,00		7 500,00	30,00	2 250,00	12m3/j	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	Elimination d'eaux claires parasites rue de la Liberté	5 500,00	5 500,00	SUB	40,00	2 200,00	2 200,00		5 500,00	30,00	1 650,00	20m3/j	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	Elimination d'eaux claires parasites rue de l'Ecole	8 500,00	8 500,00	SUB	40,00	3 400,00	3 400,00		8 500,00	30,00	2 550,00	5m3/j	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	12,5	Elimination d'eaux claires parasites rue des Vignes	1 500,00	1 500,00	SUB	40,00	600,00	600,00		1 500,00	30,00	450,00	5m3/j	REPORT 2012/2013
	MICHELBACH-LE-HAUT	11,11	traitement de la surverse du bassin de pollution par temps de pluie et fossé épuratoire	29 000,00	29 000,00	SUB	40,00	11 600,00	11 600,00		29 000,00	30,00	8 700,00	EH	REPORT 2011/2012/2013
			<b>TOTAL 13 en Euros</b>	<b>1 395 800,00</b>	<b>1 061 200,00</b>			<b>424 600,00</b>			<b>902 400,00</b>		<b>270 720,00</b>		
			<b>TOTAL GENERAL DU CONTRAT EN EUROS</b>	<b>2 055 300,00</b>	<b>1 720 700,00</b>			<b>688 400,00</b>			<b>1 380 400,00</b>		<b>414 120,00</b>		

REMARQUE:

Abréviations: année d'inscription au programme départemental et agence

code agence: 11.1 : nouvelle station; 11.2 : amélioration station; 11.3 : Traitement valorisation des Boues; 11.4 : dispositif auto surveillance  
11.5 : Equipement annexe; 11.6 : Assainissement non collectif; 11.7 : Etude; 11.8 : Autre opération  
12.1 : réseaux neufs collecte; 12.2 : réseaux neufs transports;  
12.3 : Dépollution par temps de pluie; 12.4 : Amélioration de la gestion;

12.5 : Réhabilitation de réseau; 12.6 : Etude;  
12.7 : autre opération; 12.8 : raccordements des branchements; 12.9 : mission d'animation; 12.10 : décroisement; 12.11 : bassin de stockage hors pluvial;  
SUB:subvention; PSI : Prêt sans intérêt;PSIT: prêt transformable